



Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
4601 Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Qué. H3V 1E7
Tél.: (514) 735-1361 • Fax: (514) 735-3019

CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MAUSOLÉE

DOSSIER D'INFORMATION

Août 1993

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Historique

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges appartient à la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, une institution religieuse dont les origines remontent à 1654. L'administration du cimetière, encore aujourd'hui, relève d'un conseil constitué de quatre marguilliers et présidé par le curé de la paroisse Notre-Dame. Un directeur général s'occupe de la gestion quotidienne des activités.

Depuis l'implantation du premier cimetière à Montréal, en 1642, dans un coin du fort construit sur la place Royale, les sépultures ont été situées en divers endroits de ce qui constituait le centre-ville de l'époque dont témoigne encore aujourd'hui le Vieux-Montréal.

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges a été établi en 1854 à la suite du déménagement hors des murs de la ville du principal lieu d'inhumations à Montréal. La préoccupation qui a amené la création du cimetière sur le Mont-Royal était le bien-être de la population de Montréal, préoccupation qui demeure la même aujourd'hui. La Fabrique a acquis à l'époque la propriété du Dr Beaubien, à la Côte-des-Neiges. D'autres terrains ont été acquis par la suite et vers 1908, on peut affirmer que le cimetière disposait de la superficie correspondant au site actuel, soit plus d'un kilomètre carré. Ce faisant, le cimetière a joué un rôle déterminant de protection de la montagne qui autrement aurait été soumise aux pressions du développement urbain.

Près d'un million de défunts ont été inhumés dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges depuis sa fondation. Parmi ceux-là, plusieurs personnalités de la vie politique, culturelle, sociale et économique du Québec : Georges-Étienne Cartier, Nelligan, Louis-Hippolyte Lafontaine, Honoré Mercier, Lomer Gouin, Camilien Houde, Ludger Duvernay, Ringuet, Philippe Aubert de Gaspé, Denise Pelletier, Olivier Guimond, pour n'en nommer que quelques-unes.

Les mausolées

L'évolution récente des services nécrologiques reflète les besoins et la diversité d'une clientèle ethnique en pleine croissance sur le territoire de Montréal.

Jusqu'en 1974, en effet, l'inhumation traditionnelle en terre prévalait. La crémation est apparue en 1975 et représente aujourd'hui 40 % des nécrologies. La mise en crypte est aussi de plus en plus utilisée et le cimetière a construit depuis 1978 six mausolées offrant un total de 14 500 places pour répondre à la demande de la communauté. Les mausolées abritent également des milliers de niches pour recueillir les urnes de défunts incinérés. Ils sont devenus de véritables lieux communautaires de recueillement pour les familles et les proches.

Aujourd'hui, l'inventaire des places disponibles est insuffisant. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges prévoit aménager l'édifice du charnier afin de répondre à la demande immédiate. Il doit toutefois rapidement construire un nouveau mausolée pour satisfaire aux besoins de la population montréalaise à compter de 1995.

Le cimetière envisage la construction d'un mausolée d'environ 8 000 places qui sera érigé sur l'emplacement des serres actuelles. Tel que requis par la réglementation en vigueur pour une construction excédant 500 pieds carrés et ayant plus de 20 pieds de hauteur sur le site de la montagne, le projet est soumis actuellement à l'approbation des autorités municipales. À cet égard, la construction du nouveau mausolée constitue une alternative à la multiplication de petits mausolées qui seraient construits dans la plaine, le long de la Côte-des-Neiges, laquelle couvre une superficie de 1 250 000 pieds carrés. De plus, ce projet réduit ainsi considérablement l'utilisation d'espaces destinés aux inhumations traditionnelles.

Description du projet

Le mausolée envisagé est une construction typique de deux étages et demi dont l'architecture est conforme aux autres mausolées construits au cimetière. Le mausolée, situé dans une zone où il y a déjà des bâtiments, occupera la même emprise au sol que les serres actuelles, lesquelles sont vétustes. La superficie au sol du nouveau mausolée sera d'environ 33 000 pieds carrés, soit à peu près la superficie de l'emplacement actuel des serres.

Près de 30 % du bâtiment est construit sous le niveau du sol où seront aménagées des chapelles familiales, ce qui évitera d'avoir à construire d'autres caveaux sur le site, notamment près des entrées des rues Décelles et Côte-des-Neiges. De nouvelles plantations et des jardins paysagers permettront d'intégrer l'ensemble au parc de verdure. De même, le bâtiment sera pourvu de toits en gradins, chacun recouverts de jardins qui contribueront à l'intégration à l'environnement.

Le projet fait en sorte que la hauteur du mausolée ne dépasse pas celle du garage situé à proximité. Par ailleurs, sa hauteur sera de beaucoup inférieure à celle du pavillon de mathématiques de l'Université de Montréal (80 pieds) situé à proximité.

Enfin, la mise en oeuvre du projet a été confiée à un entrepreneur reconnu dans le domaine et à un architecte spécialisé dans ce type de construction, lequel a déjà une cinquantaine de mausolées à son actif.

Les avantages du mausolée

Respect des rites de cultures différentes

Le projet de mausolée répond aux besoins de la population et tout particulièrement à ceux des communautés italiennes et portugaises de Montréal qui représentent plus de 80 % de la clientèle des mausolées. Il s'agit pour ces communautés d'une forme de sépulture qui correspond à leur tradition et à leurs pratiques rituelles à l'endroit des défunts. Le cimetière, qui se présente comme le carrefour de la foi et des cultures, accueille entre autres des membres des communautés sud-américaine, chinoise, japonaise, ukrainienne et grecque. On se fait un point d'honneur de respecter les rites funèbres de ces communautés et de satisfaire à leurs besoins spécifiques. D'ici peu, le cimetière ne pourra suffire à la demande pour la mise en crypte à moins d'augmenter son inventaire d'espaces disponibles à l'intérieur de mausolées.

Par ailleurs, le recours à la crémation augmentant sans cesse chez les québécois de souche, il y a une forte demande pour des niches abritant des urnes funéraires. Le nouveau mausolée comprendra plus de 2 000 de ces niches.

La vocation communautaire de ces établissements, où les familles et les proches peuvent se rencontrer, constitue un autre avantage des mausolées par rapport aux autres formes de sépulture. Ils sont devenus un lieu du culte aux défunts qui anime la vie religieuse et spirituelle d'un nombre croissant d'individus.

Conservation des espaces non aménagés

La construction d'un mausolée permet au cimetière d'éviter de construire de multiples petits caveaux qui pourraient être aménagés dans la plaine longeant la Côte-des-Neiges. Le mausolée en étages exige en moyenne six fois moins de superficie que les sépultures traditionnelles et par le fait même permet de préserver de façon significative des espaces non aménagés. Alors que l'inhumation traditionnelle requiert 30 pieds carrés d'espace pour un lot individuel, la mise en crypte dans un mausolée étagé ne requiert habituellement que cinq pieds carrés par étage. De par le nombre de cryptes qui y seront aménagées, le nouveau mausolée offre un rapport de superficie occupée huit fois inférieur à ce qui serait nécessaire pour des inhumations traditionnelles. C'est donc quelque 264 000 pieds carrés qui seront ainsi préservés sur le site. De plus, cette construction contribue à protéger la plaine, un espace vert de valeur pour le quartier.

Projet intégré à une zone bâtie

Le projet de construction n'entraîne pas de dégradation de l'environnement. Au contraire, l'aménagement paysager et les transformations projetées constituent une amélioration de cette zone où l'on retrouve des bâtiments désuets ou de peu de valeur. Ainsi, le mausolée sera établi sur l'emplacement des serres, lesquelles sont fort vétustes. Le tout s'intègre dans une zone bâtie où l'on retrouve d'autres installations du cimetière, notamment le crématorium, un hangar et un garage, ainsi que des bâtiments de l'Université de Montréal, dont un pavillon en construction situé à quelque 1000 pieds de distance.

Investissement de 12 millions de dollars

Le projet de construction constitue un investissement de 12 millions de dollars dans l'économie de Montréal qui créera une centaine d'emplois sur une période de plus de deux ans.

Aspects environnementaux

Au fil des ans, la présence du cimetière Notre-Dame-des-Neiges sur la montagne a permis de préserver une grande partie du Mont-Royal face au développement immobilier et à l'urbanisation. Aujourd'hui, le cimetière offre, au coeur de la ville, un vaste espace de verdure et de calme que les parents des défunts et le public en général peuvent visiter tous les jours de la semaine. Il s'agit là d'un acquis précieux pour la population montréalaise que la direction du cimetière entend conserver et même développer dans un esprit de mise en valeur du site.

Le cimetière abrite 26 espèces d'arbres et d'arbustes. On peut y observer, selon les saisons, des lapins à queue blanche, des tamias, des marmottes, des écureuils gris, de rats laveurs, des mouffettes et même des renards roux. On y trouve aussi 22 espèces différentes d'oiseaux. La superficie paysagée représente des millions de pieds carrés cependant que plusieurs centaines d'arbres sont plantés à tous les ans. Le module Parc de la ville de Montréal travaille d'ailleurs avec le cimetière pour établir un plan de reboisement du site.

Le projet de mausolée ne menace aucunement l'environnement existant du cimetière et n'entraîne aucune modification majeure puisque la construction se fera sur un site déjà bâti. L'architecture du bâtiment ainsi que l'aménagement paysager prévu fera en sorte que l'ensemble s'harmonise au reste de cette partie du cimetière et ne présente aucun désagrément visuel pour les résidents à proximité.

Le recours au mausolée évite l'aménagement de lots privés qui exigent beaucoup plus d'espace sur le site du cimetière. Les mausolées construits jusqu'à maintenant ont ainsi permis de préserver plus de 400 000 pieds carrés de l'espace encore disponible.

Aspects économiques

La construction du mausolée suscitera un investissement de 12 millions de dollars qui créera environ 100 emplois durant la phase de construction, soit une période de deux à deux ans et demi. L'exploitation du mausolée, une fois la construction achevée, créera quelques nouveaux emplois qui s'ajouteront au total de ceux générés par le cimetière, soit environ 170 emplois.

De plus, la construction du mausolée sur le site des serres permettra au cimetière de remplacer cette exploitation en recourant plutôt à des sous-traitants pour la production de plants. Le même nombre de jardiniers continueront toutefois à travailler à l'entretien floral du cimetière.

L'établissement de mausolées facilite la gestion d'un site dont les coûts d'entretien sont considérables. Le cimetière assume ces coûts pour une superficie qui couvre aujourd'hui plus de 10 millions de pieds carrés. Près de la moitié des revenus provenant des mausolées est affectée à ces frais d'entretien.



Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
4601 Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Qué. H3V 1E7
Tél.: (514) 735-1361 • Fax: (514) 735-3019

Fiche technique

Projet de construction du mausolée

Site dévolu :	86 000 pieds carrés (entouré de bâtiments existants)
Total de cryptes :	8 000
Total des niches :	2 000 environ
Superficie au sol :	33 613 pieds carrés
Superficie totale du bâtiment :	87 112 pieds carrés
Élévation :	19 à 38 pieds au-dessus du sol (maximum de 2 étages et demi)
Masse sous le niveau du sol :	Environ 30 %
Volume total du projet :	1 500 846 pieds cubes
Matériaux :	Béton précontraint et verre
Aménagement paysager :	Jardins aménagés sur les toits à gradins Plantation de 75 arbres dont la moitié est composée de conifères et d'arbustes variés
Phase de construction :	2 à 2 ans et demi
Coût :	12 millions de dollars
Emplois créés (phase de construction) :	100

ANNEXE I

Photographies et illustrations

Annexe I a)

**Photographie aérienne
donnant un aperçu du site**

N.B.: L'emplacement des serres où sera construit le nouveau mausolée est situé dans le centre gauche de la photo; on remarque l'environnement bâti à proximité, notamment les bâtiments de l'Université de Montréal



Annexe I b)

Photographie aérienne et dessin
illustrant l'emplacement des serres
et l'envergure du projet sur cet emplacement



Annexe I c)

Rendu d'artiste du nouveau mausolée



Annexe I d)

**Photographie de la maquette d'un projet similaire
intégrant des toits avec jardins**



ANNEXE II
Plans d'architecte

Annexe II a)

**Relations du projet de construction
avec les bâtiments existants**

N.B.: La partie gauche du plan donne un aperçu de la construction projetée par rapport à l'emplacement des serres indiqué par des traits obliques.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES
PHASE B

ROGER LEBLANC
ARCHITECTE & URBANISTE
3501 PEELE, MONTRÉAL, H3A 1W7 390-0003

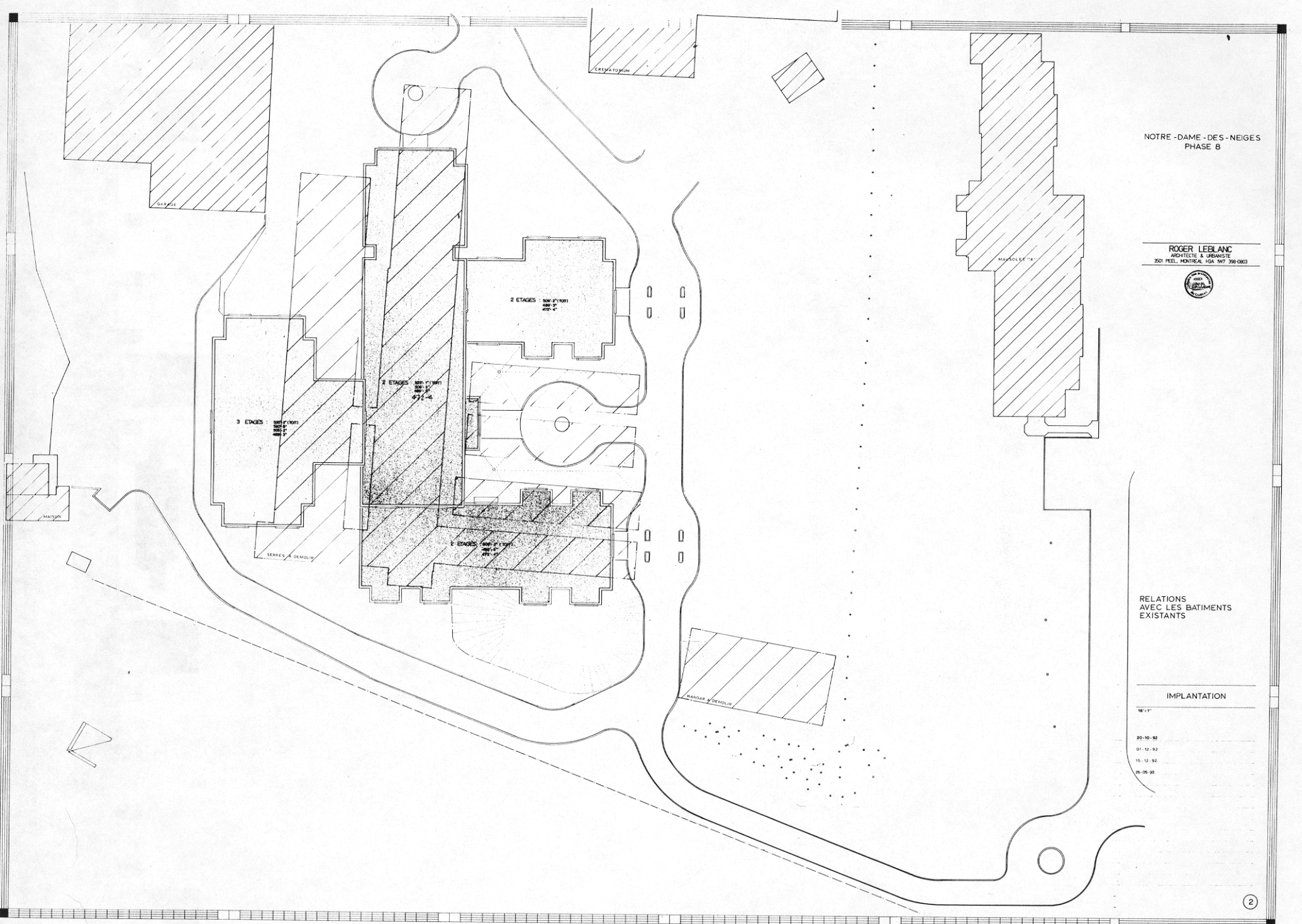


RELATIONS
AVEC LES BATIMENTS
EXISTANTS

IMPLANTATION

1/8" = 1'

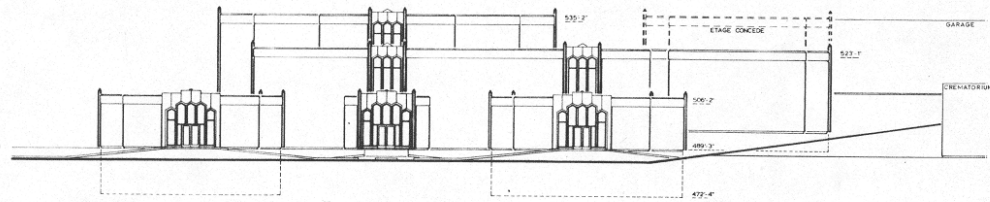
20-10-82
01-12-82
15-12-82
26-05-90



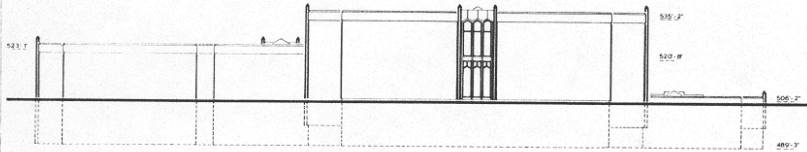
Annexe II b)
Élévations du projet

NOTRE-DAME-DES-NEIGES
PHASE B

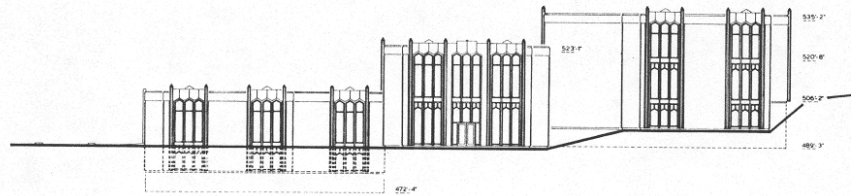
ROGER LEBLANC
ARCHITECTE & URBANISTE
3501 PEARL, MONTREAL, QUE. H3T 2M8-0003



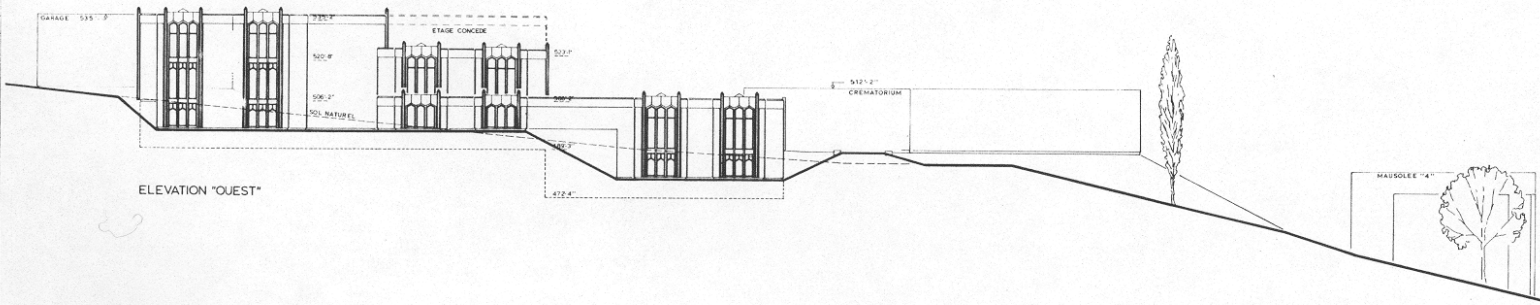
ELEVATION "SUD"



ELEVATION "NORD"



ELEVATION "EST"



ELEVATION "OUEST"

ELEVATIONS

1/11 F

01-12-92

15-12-92

26-05-93

Annexe II c)

**Aperçu de l'aménagement paysager prévu
autour de la nouvelle construction**

GARAGE

CREMATORIUM

ORNEROT

NOTRE - DAME - DES - NEIGES
PHASE 8

ROGER LEBLANC
ARCHITECTE & URBANISTE
3501 PUELL, MONTREAL, H3A 1W7 798-0003



MAUSOLEE "B"
(8000 cryptes)

MAUSOLEE "4"

JARDIN COMMEMORATIF

NOUVEAU FEUILLE (TYPE)

NOUVEAU CONIFERE (TYPE)

NOTE : TOUTES LES ARBRES EXISTANTS SONT A CONSERVER
SAUF SI INDIQUE COMME TELS.

IMPLANTATION

1:11"

20-10-92

01-12-92

26-05-93

AMENAGEMENT PAYSAGER 4

